

## **ACTION SOCIALE :**

A St Jean de la Porte, les demandes sociales qui arrivent en Mairie ne sont pas très nombreuses. Elles touchent principalement le logement, la petite enfance et les personnes âgées.

Une commune comme la notre n'a pas vocation à remplacer les différents services et structures existants au niveau du département, du canton ou de notre communauté de communes, mais nous pensons que notre rôle est de les faire connaître.

Pour bien les présenter, nous avons fait appel à Christiane Brunet, Conseillère Générale de notre Canton, Présidente de la Commission sociale du Conseil général de la Savoie **et c'est** avec son aide que nous avons préparé cet article.

Un dépliant donnant les coordonnées des principaux services sociaux sur les territoires de la Savoie est disponible en mairie.

L'action sociale du département est répartie en quatre secteurs :

- enfance, jeunesse, famille
- personnes âgées,
- personnes handicapées
- cohésion sociale

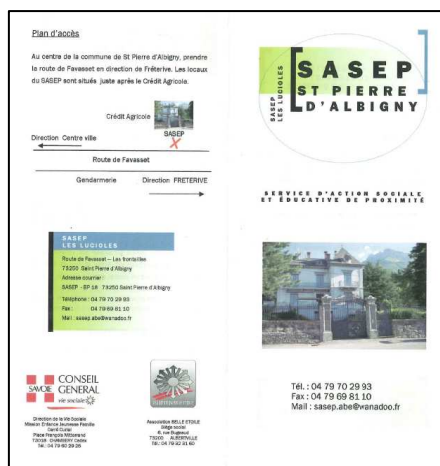
### Enfance, jeunesse, famille, Protection Maternelle et Infantile

On trouve dans cette rubrique toutes les informations liées à : la planification familiale, la protection maternelle et infantile, les consultations pré-natales et des nourrissons, les actions de prévention et d'aide à la parentalité, la protection de l'enfant et de sa famille, l'adoption, les agréments assistant(e) maternel(le) et assistant(e) familial(e).

Quelques mots sur un service peu connu : le SASEP, service d'action sociale et éducative de proximité

### **Objectifs**

**Apporter un appui éducatif de proximité aux enfants et à leurs parents pour qu'ils puissent surmonter les difficultés rencontrées; soutenir la famille pour trouver ou retrouver un équilibre afin que l'enfant continue à grandir au milieu des siens; permettre aux parents de remplir pleinement leur rôle éducatif.**



## Actions

**Accueil régulier des enfants mineurs(5.11 ans) et/ou leurs parents, 2 à 3 fois par semaine sur les temps non scolaires, dans un lieu réservé à cet effet, en présence de travailleurs sociaux ; accompagnement éducatif et social des enfants et des parents, soutien individuel ou collectif pouvant s'appuyer sur différentes activités concrètes (aide aux devoirs, entretiens, jeux...).**

## Modalités

Les parents ou le représentant légal consentent, par écrit, à l'intervention des professionnels dans un cadre défini: un engagement réciproque précise les enfants concernés, les objectifs de l'accompagnement, la durée et les modalités de mise en œuvre.

Tous les renseignements sont disponibles auprès du CPAS\* de St Pierre et du TDS\* de Montmélian

## Animation enfance- jeunesse

Nos 4 communes ont décidé de confier cette compétence à la communauté de communes de la combe de Savoie.

Cette dernière a élaboré un contrat avec la CAF, contrat qui est géré par l'Association Cantonale d'Animation, Centre Social de la Combe de Savoie et mis en place pour trois ans ; actuellement en cours de renouvellement pour la période 2010 - 2013.

Cela se traduit par toutes les actions mises en place par l'ACA : centre de loisirs, RAM, bac à sable, animations périscolaires ...

C'est aussi dans le cadre de cette compétence que la communauté de commune a décidé, selon la volonté du conseil municipal et grâce à l'action des élus communautaire de St Jean de la Porte, d'implanter sur le site de Lourdens un centre multi accueil destiné à recevoir 20 enfants de moins de 3 ans.

La liste des assistant(e)s maternel(le)s est disponible en mairie, sur le site de la commune et auprès d'Annie Guillard, responsable du Relais Parents Assistantes Maternelles.

Une permanence du RAM se déroule tous les troisièmes mardi du mois. à la mairie de 17h00 .... à 19h00.

## Personnes âgées :

Un schéma départemental personnes âgées 2005-2010 définit les besoins, élabore les actions à mettre en œuvre et planifie les places d'accueil

(hébergement temporaire ,permanent, accueil de jour )nécessaires sur le département.

Ce schéma actuel se termine en 2010 ; le prochain est dans la phase de diagnostic.



Le Conseil Général publie un guide des aides et des services pour les personnes âgées(consultable sur le site « cg73.fr »).

Toutefois, la commune de Saint Jean de la Porte, dans le cadre de son développement, étudie la possibilité de logements adaptés pour les personnes âgées de St Jean ou d'ailleurs ,qui ne Pourraient plus rester chez elles, mais qui souhaiteraient rester indépendantes-

Sur notre canton, l'ADMR, association de service à domicile, apporte une aide importante aux

personnes âgées isolées. Voir la présentation de l'ADMR dans les pages « Associations » de ce bulletin.

Accueil familial pour adultes :recevoir à titre payant une personne âgée chez soi en accueil temporaire ou permanent ,activité nécessitant un agrément .L 'accueil familial

est une alternative à la maison de retraite qui se développe peu à peu.

Pour tout renseignement concernant le maintien à domicile ,le dossier d'entrée en établissement ,l'accueil familial ...se renseigner auprès du centre local d'information et de coordination(04.79.44.23.00)

### Personnes handicapées :

Les renseignements peuvent être demandés auprès du Guichet Unique à la MDPH, Maison Départementale des Personnes Handicapées

110 rue Sainte Rose  
73000 CHAMBERY



0 800 0 800 73 numéro vert gratuit depuis un poste fixe,

réservé aux bénéficiaires et à leur entourage

04 79 75 39 60 standard

04 79 75 39 61 fax

### **Horaires d'ouverture au public :**

Lundi & Mardi

8 h 30 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi

8 h 30 à 12 h 00 - fermé l'après midi

Jeudi & Vendredi

8 h 30 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h

[mdph@mdph73.fr](mailto:mdph@mdph73.fr)



Le schéma départemental (orientations et structures d'accueil correspondantes) se termine en 2011 et le prochain se mettra en place pour les cinq années suivantes.

L'Accueil Familial Thérapeutique, une alternative à l'hospitalisation en Centre Hospitalier Spécialisé : renseignements après du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie : 04 79 60 31 63 ou 04 79 60 30 70, ou par courriel : [aft@chs-savoie.fr](mailto:aft@chs-savoie.fr)

Cohésion sociale : Logement, Santé, emploi, RSA....

Il existe différents dispositifs d'aide en faveur des personnes en difficulté : fonds solidarité logement, fonds social énergie, fonds d'aide aux jeunes.... Ces fonds sont gérés par le département .

Tous les renseignements sont disponibles auprès du CPAS\* de St Pierre

RSA : Revenu de Solidarité Active :

Le RSA est une allocation de solidarité qui garantit un revenu minimum pour les personnes sans emploi ou un complément de ressources pour les personnes qui reprennent un emploi, créent une activité ou suivent une

formation rémunérée ainsi que pour les travailleurs modestes en activité. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail.

Un droit à l'accompagnement avec un référent unique est proposé dans une logique de droits et de devoirs, dont une aide personnalisée pour le retour à l'emploi.

Pour toute demande, les dossiers et informations sont disponibles auprès de la CAF\* ou de la MSA\*. Là encore, le CPAS de St Pierre d'Albigny est disponible pour accompagner les personnes dans leurs démarches.

Des informations et formulaires sont aussi disponibles sur le site internet :

[www.rsa.gouv.fr](http://www.rsa.gouv.fr)

- Quelques coordonnées :

CPAS, Centre Polyvalent d'Action Sociale	Place des Augustins, 73250 St Pierre d'Albigny	04 79 65 26 51
TDS, Territoire de Développement Social	Immeuble le Comte Rouge 300 avenue de Savoie 73800 Montmélian	04 79 44 23 00 <a href="mailto:Dvs-tds-combe-de-savoie@cg73.fr">Dvs-tds-combe-de-savoie@cg73.fr</a>
Conseil Général de la Savoie	Hotel du Département BP 1802 73018 Chambéry cedex	04 79 96 73 73 <a href="http://www.cg73.fr">www.cg73.fr</a>
CAF, Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie	20 avenue Jean Jaurès 73022 Chambéry cedex	0 820 25 73 10 <a href="http://www.savoie.caf.fr">www.savoie.caf.fr</a>
MSA, Mutualité Sociale Agricole	106 rue Juiverie 73016 Chambéry cedex	0 810 73 74 38 <a href="http://www.masalpesnord.fr">www.masalpesnord.fr</a>

## Le CCAS de Saint Jean de la Porte :

Notre CCAS, Centre Communal d'Action Sociale regroupe des conseillers municipaux et des habitants de la commune. Le maire en est le président. Les membres de cette commission sont : Jean-François Quesnel, Gérard Rochas, Jean-Paul Bétend, Romuald Girod, Laure Trunfio, Anne Bellemin Laponnaz, Marianne Gromier, Jean Riondy et Guillaume Gardette pour les élus et Annie Bouvier, Isabelle Mahieux, Isabelle Blondet, Geneviève Verdenet, Françoise Boisset, Marilynne Bouvet, Sylvie Hugard et Félix Trunfio, parmi les habitants de la commune.

Le rôle principal du CCAS est d'être à l'écoute des demandes sociales des Saint-Gerins,

Ces demandes seront transmises en mairie, où le maire et son adjoint chargée de la vie sociale pourront aider les personnes dans-leurs démarches, Ceci en prenant contact avec les services susceptibles d'apporter une aide ou proposer des solutions ... .

Des rencontres peuvent se faire le samedi matin lors des permanences du maire et des adjoints (possibilité de prendre RDV auprès du secrétariat). Dans tous les cas, la discrétion et la confidentialité des demandes seront garanties.